



**LE DROIT À L'ALIMENTATION : UN DROIT FONDAMENTAL AU CŒUR DES  
INÉGALITÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST**

**Pr Baba BERTHE**

Maitre de conférences à la Faculté de Droit Public/

Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako

[pordia@hotmail.com](mailto:pordia@hotmail.com)

**Dr Alhousseini BARRO**

Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Administratives et Politiques/

Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako

*barroalhousseini@yahoo.fr*

**ORCID: 0000-0002-1620-9066**



## Résumé

Le droit à l'alimentation est un droit fondamental inscrit dans le cadre juridique international, notamment à travers le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Cet article explore la manière dont ce droit est souvent contourné par des inégalités socio-économiques, des conflits armés et les effets du changement climatique, laissant des millions de personnes dans l'insécurité alimentaire. En analysant les politiques publiques, l'article met en évidence les lacunes et les réussites des efforts déployés par différents pays pour garantir à leur citoyens l'accès à une alimentation suffisante et de qualité. Des initiatives menées par des ONG et des projets communautaires démontrent qu'il est possible de lutter contre la faim et de promouvoir la sécurité alimentaire, mais elles nécessitent un soutien politique et financier soutenu.

En conclusion, cet article souligne l'urgence de renforcer les mécanismes de protection du droit à l'alimentation face aux crises alimentaires croissantes et plaide pour une action concertée afin de surmonter ces défis futur. Garantir le droit à l'alimentation n'est pas seulement une démarche juridique, mais aussi un impératif moral et économique pour le développement durable.

**Mots-clés :** Droit fondamental- Sécurité alimentaire-Inégalités-Politiques publiques-Nutrition

## Abstract

The right to food is a fundamental right enshrined in the international legal framework, notably through the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights. This article explores how this right is often circumvented by socio-economic inequalities, armed conflicts and the effects of climate change, leaving millions of people food insecure. By analysing public policies, the article highlights the gaps and successes of efforts made by different countries to ensure access to sufficient and nutritious food. Initiatives led by NGOs and community projects demonstrate that it is possible to combat hunger and promote food security, but they require sustained political and financial support.

In conclusion, this article highlights the urgency of strengthening the protection mechanisms of the right to food in the face of growing food crises and calls for concerted action to overcome future challenges. Ensuring the right to food is not only a matter of social justice, but also a moral and economic imperative for sustainable development.

**Keywords:** Fundamental right - Food security - Inequalities - Public policies - Nutrition



## Introduction :

En Afrique de l'Ouest, l'accès à une alimentation suffisante et nutritive demeure un défi majeur malgré les progrès enregistrées par certaines politiques de développement. Les statistiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) révèlent qu'environ 32 millions de personnes dans la sous-région sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë<sup>1</sup>. Cette triste réalité contraste avec les engagements internationaux et régionaux des États, qui ont affirmé leur adhésion au droit à l'alimentation en tant que droit fondamental, notamment à travers le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC)<sup>2</sup> et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples<sup>3</sup>. Pourtant, les populations vulnérables, en particulier les femmes, les enfants et les producteurs agricoles continuent d'être les premières victimes de la faim et de la malnutrition. Ces faits nous amènent à nous interroger sur les fondements juridiques et institutionnels de ce droit et sur les raisons profondes de sa non-effectivité.

Le droit à l'alimentation<sup>4</sup> est conçu comme « le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique, individuelle, libre d'angoisse, satisfaisante et digne »<sup>5</sup>. Ce droit reconnu comme un droit humain fondamental, implique pour chaque individu l'accès à une nourriture suffisante, appropriée et acceptable. Il ne s'agit pas seulement d'avoir de la nourriture disponible, mais d'avoir un accès durable à celle-ci dans des conditions qui respectent la dignité humaine<sup>6</sup>. Ce droit va de pair avec le concept voisin de sécurité alimentaire<sup>7</sup>. Consacré dans plusieurs textes internationaux et régionaux, notamment l'article 11 du PIDESC<sup>8</sup> et souvent ignoré dans les constitutions des pays de l'espace ouest

---

<sup>1</sup> FAO, *The State of Food Security and Nutrition in the World 2023*, Rome, 2023.

<sup>2</sup> Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), 1966, art. 11.

<sup>3</sup> Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, 1981, art. 24.

<sup>4</sup> La question du droit à l'alimentation est prise en charge par l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, la FAO voir Bertrand Deveaud et Bertrand Lemmenicier, *L'OMS : bateau ivre de la santé publique : les dérives et les échecs de l'agence des Nations unies*, L'Harmattan, Paris, 1997.

<sup>5</sup> Jean Ziegler, *Le droit à l'alimentation*, s/l, Mille et une Nuit, s/a, p.51

<sup>6</sup> Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Observation générale no 12, *Le droit à une alimentation suffisante*, 1999.

<sup>7</sup> Aux termes de l'article 7 de la loi n°06-45 du 05 septembre 2006 portant loi d'orientation agricole, la sécurité alimentaire est définie comme « la disponibilité et l'accessibilité en tout temps et en tout lieu de produits alimentaires de qualité pour la satisfaction des besoins énergétiques et de préférence alimentaire pour mener une vie saine et active »

<sup>8</sup> PIDESC, art. 11(1).



africain<sup>9</sup>, le droit à l'alimentation impose aux États de prendre les mesures nécessaires pour éradiquer la faim et garantir une sécurité alimentaire à leurs populations. Cependant, en Afrique de l'Ouest, ce droit reste souvent théorique, confronté à des inégalités économiques, des conflits armés et des dysfonctionnements institutionnels.

La question centrale que cet article explore est la suivante : Pourquoi le droit à l'alimentation, pourtant garanti par des instruments juridiques nationaux et internationaux, peut-il demeurer si peu effectif en Afrique de l'Ouest, une région marquée par des inégalités socio-économiques structurelles et des crises récurrentes ? Derrière cette interrogation, il s'agit de comprendre les facteurs qui compromettent la mise en œuvre effective de ce droit fondamental et d'évaluer les actions entreprises par les États et les acteurs non étatiques pour y remédier. Quels sont les obstacles spécifiques, d'ordre économique, politique ou institutionnel, qui continuent de priver une partie significative de la population de l'accès à une alimentation adéquate ?

Les travaux existants sur le droit à l'alimentation et la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest soulignent plusieurs dimensions critiques. Certains auteurs mettent en avant l'incapacité des États à traduire les engagements internationaux en politiques nationales cohérentes<sup>10</sup>. Les études récentes sur le sujet, dont celles du professeur Abdoulaye Soma, et du docteur Alhousseini Barro, dans leurs travaux respectifs, montrent à quel point le droit à l'alimentation est complexe à mettre en œuvre de manière effective en Afrique subsaharienne, malgré les engagements pris sur la scène internationale. Dans ses travaux, le professeur Abdoulaye Soma analyse, d'une part, l'incapacité des États ouest-africains à intégrer pleinement le droit à l'alimentation dans leurs politiques de sécurité alimentaire et d'autre part, des obstacles tels que l'absence de coordination institutionnelle et la faiblesse des infrastructures juridiques pour faire respecter ce droit<sup>11</sup>. Quant au docteur Barro, il montre à quel point les États ouest-africains ont souvent du mal à traduire les engagements internationaux en politiques nationales cohérentes et efficaces<sup>12</sup>.

---

<sup>9</sup> Il est reconnu seulement par les constitutions en vigueur du Niger et du Togo qui dans leurs préambules, renvoient au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966.

<sup>10</sup> Mkandawire, Thandika. *State-Building in Africa: A New Scramble?* CODESRIA, 2020.

<sup>11</sup> A. SOMA, *Droit de l'homme à l'alimentation et sécurité alimentaire en Afrique*, Zürich, Schulthess Verlag, 2010, 586 pages

<sup>12</sup> A. BARRO, *Right to food in sub-saharan africa and international policies*, These, Université de Marmara, 2019.



On peut également évoquer les réflexions pertinentes de Jean Ziegler, ancien Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation, qui mettent l'accent sur le rôle négatif des puissances économiques mondiales et des multinationales agricoles dans l'exacerbation de la faim dans les pays en développement<sup>13</sup>. Par ailleurs, des études centrées sur l'impact du changement climatique dans notre sous-région montrent que la dégradation des écosystèmes aggrave la précarité des populations rurales dépendant de l'agriculture<sup>14</sup>.

Toutefois, on peut déplorer que peu de chercheurs aient combiné une analyse juridique, politique et économique de la non-effectivité du droit à l'alimentation dans un contexte ouest-africain.

Pour traiter cette problématique du droit à l'alimentation, une approche multidisciplinaire s'est avérée nécessaire. Celle-ci combine une méthodologie qualitative fondée, d'une part, sur l'analyse des textes juridiques internationaux (PIDESC, Charte africaine des droits de l'homme), des politiques publiques nationales, ainsi que des rapports d'organisations internationales et non gouvernementales et, d'autre part sur des études de cas spécifiques portant sur des pays d'Afrique de l'Ouest (Mali, Niger, Sénégal, Nigeria). Des données empiriques sur l'insécurité alimentaire et les inégalités socio-économiques seront utilisées pour appuyer les analyses.

L'article se présente en deux parties. La première partie est consacrée à l'analyse des obstacles structurels à l'effectivité du droit à l'alimentation en Afrique de l'Ouest. Il s'agit d'étudier les causes profondes de l'insécurité alimentaire dans la région, en mettant l'accent sur les inégalités économiques, l'instabilité politique et les conséquences du changement climatique. La deuxième partie passe en revue les réponses politiques et juridiques apportées par les États et les organisations internationales pour remédier à cette situation, avec une attention particulière aux politiques publiques, aux programmes d'aide humanitaire, et aux initiatives des ONG locales et internationales dont l'efficacité fait l'objet d'une appréciation assortie de propositions pour améliorer l'effectivité du droit à l'alimentation dans cette région.

## **I- Les obstacles structurels à l'effectivité du droit à l'alimentation en Afrique de l'Ouest**

---

<sup>13</sup> J. ZIEGLER. *Destruction massive: Géopolitique de la faim*, Seuil, 2011.

<sup>14</sup> I. NIANG, et al. "Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability: Part B: Regional Aspects." *Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC)*, 2014.



L'analyse du droit à l'alimentation en Afrique de l'Ouest révèle que son manque d'effectivité est principalement lié à des facteurs structurels profondément enracinés. Ces obstacles, à la fois économiques, politiques et environnementaux, contribuent à la persistance de l'insécurité alimentaire<sup>15</sup> et des inégalités sociales dans la région. Il est essentiel d'examiner ces facteurs afin de comprendre les raisons pour lesquelles ce droit, pourtant reconnu comme fondamental, demeure largement théorique pour une grande partie de la population. Cette première partie se divise en deux sous-parties traitant l'une des inégalités socio-économiques et de l'accès différencié aux ressources alimentaires (A) et l'autre, de l'instabilité politique, les conflits et les impacts du changement climatique(B).

### **A. Les inégalités socio-économiques et l'accès différencié aux ressources alimentaires**

L'une des principales causes de l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest réside dans les inégalités socio-économiques. Ces inégalités, qui touchent à la fois les zones rurales et urbaines, s'expliquent dans une large mesure par la pauvreté, la répartition inégale des ressources naturelles, en particulier les terres agricoles, et l'accès limité aux services publics essentiels. Ces dynamiques négatives contribuent à un accès discriminatoire aux ressources alimentaires et exposent certaines populations à la faim<sup>16</sup> et à la malnutrition.

#### ***1- La pauvreté et les inégalités foncières : obstacles majeurs à la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest***

La pauvreté et l'inégalité d'accès aux ressources naturelles, en particulier la terre, figurent parmi les principales causes de l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. Selon la Banque mondiale, environ 40 % de la population d'Afrique subsaharienne vivait en dessous du seuil de pauvreté en 2022<sup>17</sup>, limitant ainsi leur accès à une alimentation suffisante. Dans les zones rurales, où la majorité des populations dépendent de l'agriculture de subsistance, le manque de moyens financiers empêche l'acquisition d'équipements et d'intrants agricoles (charrues, tracteurs, semences, engrais, etc.), réduisant ainsi la productivité agricole et aggravant la vulnérabilité des ménages<sup>18</sup>. En milieu urbain, bien que la population ne soit pas directement dépendante de l'agriculture, la volatilité des prix des denrées alimentaires et les chaînes

---

<sup>15</sup> Voir Jean-Paul Minvielle, « Sécurité alimentaire et sécurité humaine : Convergence et complémentarité des approches », in : N. Stäuble Tercier et B. Sottas, 2000

<sup>16</sup> Jean Suret-Canale, Marie-Françoise Durand, *La faim*, éditions Messidor/La Frarndole, Paris, 1987, p.7.

<sup>17</sup> Banque mondiale, *Poverty and Shared Prosperity 2022: Correcting Course*, Washington, D.C., 2022.

<sup>18</sup> FAO, *Africa's Changing Landscape: Securing food security in the face of climate change*, 2021.



d'approvisionnement inefficaces affectent les ménages à faibles revenus, les exposant au risque d'insécurité alimentaire<sup>19</sup>.

L'inégalité d'accès à la terre constitue un autre obstacle majeur. Les terres agricoles sont souvent mal réparties, avec une concentration foncière au profit d'une minorité, tandis que la majorité des agriculteurs ne possèdent que de petites parcelles<sup>20</sup>. Ce phénomène est exacerbé par des systèmes fonciers traditionnels qui favorisent certains groupes, notamment les hommes, au détriment des femmes et des jeunes. Pourtant, les femmes représentent entre 60 et 80 % de la main-d'œuvre agricole en Afrique subsaharienne, mais elles sont limitées dans leurs droits fonciers et leur accès aux crédits et services agricoles<sup>21</sup>. De plus, l'accaparement des terres par des investisseurs nationaux et étrangers, à travers des projets agro-industriels, prive de nombreuses communautés rurales de leurs moyens de subsistance, aggravant leur insécurité alimentaire<sup>22</sup>. Ainsi, la pauvreté et les inégalités foncières interagissent pour accentuer la crise alimentaire en Afrique de l'Ouest, nécessitant des réformes urgentes pour garantir un accès plus équitable aux ressources et renforcer la résilience des populations vulnérables<sup>23</sup>.

## ***2- L'accès inégal aux infrastructures et aux services sociaux : un facteur aggravant de l'insécurité alimentaire***

L'accès limité aux infrastructures et aux services publics essentiels constitue un obstacle majeur à la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. Dans les zones rurales, l'absence de routes, de marchés et de systèmes d'irrigation complique la production et la distribution alimentaires. Les agriculteurs peinent à acheminer leurs produits vers les marchés, ce qui réduit leurs revenus et leur accès à une alimentation variée<sup>24</sup>. Par ailleurs, les services publics comme l'eau potable, l'électricité et la santé sont inégalement répartis. L'accès à l'eau, indispensable à la production agricole et à l'hygiène alimentaire, demeure insuffisant dans de nombreuses régions rurales, aggravant ainsi la malnutrition<sup>25</sup>.

---

<sup>19</sup> FAO, *The State of Food Security and Nutrition in the World 2022*, Rome, 2022.

<sup>20</sup> L. COTULA, *The Great African Land Grab? Agricultural Investments and the Global Food System*, Zed Books, 2013.

<sup>21</sup> FAO, *The role of women in agriculture*, 2011

<sup>22</sup> Jr. BORRAS, M. SATURNINO et al., *Land Grabbing in Latin America and the Caribbean*, 2012.

<sup>23</sup> Deere, CARMEN DIANA, *Empowering Women: Land and Property Rights in Latin America*, University of Pittsburgh Press, 2001.

<sup>24</sup> UNECA, *Economic Report on Africa 2021*, Addis Ababa, 2021.

<sup>25</sup> UNICEF, *State of the World's Children 2020: Children, Food and Nutrition*, New York, 2020.



Les services de santé jouent également un rôle clé, car l'insécurité alimentaire est à la fois cause et conséquence des maladies. Une mauvaise alimentation affaiblit les populations, les rendant plus vulnérables aux maladies, tandis qu'un état de santé dégradé limite leur capacité à produire de la nourriture. En l'absence de soins de santé adéquats, les ménages pauvres sont moins à même de maintenir un niveau nutritionnel suffisant pour garantir leur survie et leur bien-être<sup>26</sup>.

Les femmes et les enfants sont particulièrement touchés par ces inégalités. Bien que représentant la majorité de la main-d'œuvre agricole, les femmes ont un accès restreint aux ressources productives et aux services de soutien, ce qui limite leur capacité à nourrir leur famille<sup>27</sup>. Quant aux enfants, la malnutrition infantile reste un problème majeur, avec près de 30 % souffrant de retard de croissance. L'absence de soins de santé adéquats et d'éducation nutritionnelle de qualité aggrave encore leur vulnérabilité. Ainsi, les inégalités en matière d'infrastructures et de services sociaux renforcent le cycle de l'insécurité alimentaire et nécessitent des réformes urgentes pour garantir un accès équitable aux ressources essentielles.

Les inégalités socio-économiques en Afrique de l'Ouest constituent donc un obstacle majeur à l'accès équitable aux ressources alimentaires. Que ce soit à travers la pauvreté, la répartition inégale des terres, ou l'accès limité aux services sociaux de base, ces inégalités génèrent une insécurité alimentaire chronique qui touche principalement les populations vulnérables. Mais elles n'en sont pas la seule cause de l'insécurité alimentaire dans notre sous-région. Il faut y ajouter l'instabilité politique, les conflits et les impacts du changement climatique.

## **B. L'instabilité politique, les conflits et les impacts du changement climatique**

L'Afrique de l'Ouest est une région où les crises politiques et sécuritaires se conjuguent avec les effets dévastateurs du changement climatique, exacerbant ainsi l'insécurité alimentaire. Ces deux facteurs, souvent interdépendants, créent un environnement instable qui, à son tour, affecte profondément les moyens de subsistance<sup>28</sup>, limite l'accès aux ressources alimentaires et compromet la capacité des États à garantir le droit à l'alimentation. L'analyse des phénomènes de l'instabilité politique et du changement climatique permet de mieux appréhender leur impact sur le droit à l'alimentation.

### ***1. L'instabilité politique et les conflits armés comme causes de vulnérabilité alimentaire***

---

<sup>26</sup> WHO, *Global Nutrition Report 2020*, Geneva, 2020.

<sup>27</sup> FAO, *Empowering rural women for food security and nutrition*, 2020.

<sup>28</sup> Luca Payne, *The Human Faces of the Hunger Problem*, in *Howard Law Journal*, vol.30, 1987, p.285- 295.



Les conflits armés et l'instabilité politique sont devenus des éléments permanents du paysage politique en Afrique de l'Ouest. En témoignent les expériences du Mali, du Burkina Faso, et du Niger., Alimentés très souvent par des luttes pour le contrôle des ressources et parfois par des tensions communautaires ou religieuses, ont un impact significatif sur la production agricole et l'accès aux aliments<sup>29</sup>. L'occupation de vastes territoires par des groupes armés empêche les agriculteurs de cultiver leurs terres et perturbe les chaînes d'approvisionnement alimentaire<sup>30</sup>. Au Mali, les conflits armés dans le centre et le nord du pays ont largement entravé la sécurité alimentaire, notamment pour les communautés rurales qui dépendent de l'agriculture au sens large. L'incapacité de l'État malien à assurer la sécurité dans les zones de production agricole, a négativement affecté les systèmes de production et subséquemment la jouissance du droit à l'alimentation dans plusieurs régions du pays. De plus, l'accès aux ressources foncières demeure une question épineuse, particulièrement pour les petits producteurs et les éleveurs<sup>31</sup>.

En raison de l'insécurité croissante, de nombreuses communautés rurales sont contraintes de fuir leurs foyers.. Les déplacés internes, qui dépendent de l'agriculture pour leur subsistance, perdent souvent l'accès à leurs terres et à leurs moyens de production, ce qui les expose à la faim<sup>32</sup>. De plus, les conflits entravent les efforts des gouvernements et des organisations humanitaires pour distribuer l'aide alimentaire dans les zones les plus touchées, aggravant ainsi l'insécurité alimentaire. Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), les populations vivant dans les zones de conflits en Afrique de l'Ouest sont quatre fois plus susceptibles de souffrir d'insécurité alimentaire aiguë que celles des zones stables<sup>33</sup>.

L'instabilité politique nuit également à la gouvernance et à la mise en œuvre de politiques publiques efficaces en matière de sécurité alimentaire. Les gouvernements fragilisés par les conflits ou les crises politiques peinent à coordonner des réponses aux défis alimentaires. Les institutions publiques sont fragilisées, les ressources financières sont réorientées vers le volet militaire au détriment des infrastructures agricoles<sup>34</sup>. Cette situation est particulièrement visible dans des pays comme le Mali, où la lutte contre les groupes terroristes a dominé l'agenda

---

<sup>29</sup> International Crisis Group, *Africa's Crises of Instability*, Rapport 2022.

<sup>30</sup> FAO, *Food Security and Conflict in Africa*, Rome, 2020.

<sup>31</sup> Brunel Sylvie, *L'Afrique, un continent en réserve de développement*, Bréal, éd. Julie Cabanne, 2004, p.34 et ss.

<sup>32</sup> UNHCR, *Global Trends: Forced Displacement in 2021, 2022*.

<sup>33</sup> PAM, *Hunger Hotspots: FAO-WFP early warnings on acute food insecurity*, 2023.

<sup>34</sup> T. MKANDAWIRE, *State-Building in Africa: A New Scramble?*, CODESRIA, 2020.



politique des dix dernières années, reléguant au second plan la question de la sécurité alimentaire<sup>35</sup>.

## ***2. L'impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire***

Le changement climatique représente un autre facteur clé d'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. Cette région est l'une des plus vulnérables au monde à cause des effets du réchauffement climatique, qui se manifestent principalement par des cycles de sécheresse prolongées, des inondations, et des variations imprévisibles des saisons agricoles<sup>36</sup>. Ces phénomènes affectent profondément la capacité des agriculteurs à produire des denrées alimentaires suffisantes pour subvenir aux besoins des populations locales.

Les sécheresses récurrentes, en particulier, ont un impact dévastateur sur l'agriculture pluviale, qui constitue la principale source de revenus pour la majorité des populations rurales. Au Sahel, par exemple, les cycles de sécheresse de plus en plus fréquents réduisent les rendements agricoles et appauvrissent les pâturages, mettant en péril les moyens de subsistance des communautés pastorales et agricoles<sup>37</sup>. Ces conditions climatiques extrêmes, couplées à l'épuisement des sols en raison de pratiques agricoles intensives, réduisent considérablement la productivité agricole.

Le changement climatique entraîne également une compétition accrue pour les ressources naturelles, notamment l'eau et les terres arables. Cette compétition peut exacerber les tensions entre les communautés rurales, notamment entre agriculteurs et éleveurs, conduisant parfois à des affrontements violents<sup>38</sup>. Les conflits entre ces groupes aggravent l'instabilité sociale et fragilisent davantage la sécurité alimentaire dans des régions déjà précaires.

De plus, l'élévation du niveau de la mer, surtout dans les zones côtières d'Afrique de l'Ouest, menace la sécurité alimentaire dans des pays comme le Sénégal et la Guinée. Les terres agricoles côtières, vitales pour la production de riz et d'autres cultures de base, sont de plus en plus exposées à la salinisation, ce qui réduit leur productivité et limite, en même temps, les

---

<sup>35</sup> K. KEITA, *Conflict and Conflict Resolution in the Sahel*, US Army War College, 2021.

<sup>36</sup> I. NIANG, , et al., "Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability", *IPCC Report*, 2014.

<sup>37</sup> OECD, *The Sahel and West Africa: Global Security Challenges*, 2019.

<sup>38</sup> De Haan, Cees, *Livestock, Environment and Development in the Sahel*, World Bank, 2019.



possibilités de pêche artisanale<sup>39</sup>. Cela contribue à l'augmentation de la pauvreté et à la dépendance croissante des communautés côtières vis-à-vis de l'aide extérieure.

Il est important de noter que l'instabilité politique et les impacts du changement climatique ne sont pas des phénomènes distincts. Ils interagissent souvent de manière complexe pour exacerber l'insécurité alimentaire. Par exemple, les conflits armés peuvent aggraver les effets du changement climatique en limitant les efforts d'adaptation des communautés rurales. Les zones en proie à des conflits prolongés disposent de moins de ressources et d'infrastructures pour répondre aux défis climatiques<sup>40</sup>. De plus, l'instabilité politique réduit la capacité des États à participer activement aux initiatives internationales de lutte contre le changement climatique, affaiblissant ainsi les efforts régionaux pour assurer la sécurité alimentaire.

Inversement, les effets du changement climatique peuvent aggraver les tensions sociales et politiques, provoquant des migrations massives et une compétition accrue pour les ressources naturelles. Au Sahel, par exemple, le réchauffement climatique a contribué à la désertification, rendant de vastes étendues de terres agricoles inexploitable<sup>41</sup>. Les communautés locales, souvent forcées de migrer vers d'autres régions pour trouver des terres cultivables, se heurtent à des populations locales déjà confrontées à la rareté des ressources, ce qui alimente les conflits intercommunautaires.

L'instabilité politique, les conflits armés et le changement climatique constituent des obstacles majeurs à la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest<sup>42</sup>. Les conflits perturbent les systèmes de production agricole et suscitent des déplacements de populations, tandis que le changement climatique réduit la productivité des terres et accroît la compétition pour les ressources naturelles. Ces deux phénomènes se renforcent mutuellement, créant un cercle vicieux qui compromet l'effectivité du droit à l'alimentation dans la région. Pour surmonter ces défis, des approches intégrées, combinant des solutions politiques et climatiques sont nécessaires.

## **II- Les réponses politiques et institutionnelles aux défis du droit à l'alimentation en Afrique de l'Ouest**

---

<sup>39</sup> UNEP, *Climate Change and Coastal Vulnerability in West Africa*, 2021.

<sup>40</sup> IPCC, *Climate Change and Armed Conflict: Vulnerability of African States*, 2021.

<sup>41</sup> World Bank, *The Challenge of Sahelian Desertification*, 2020.

<sup>42</sup> Les sociétés rurales face aux changements climatiques et environnementaux en Afrique de l'Ouest. France: IRD Éditions, 2017.



Pour répondre aux défis posés par l'insécurité alimentaire et les inégalités d'accès aux ressources, plusieurs initiatives politiques et institutionnelles ont été mises en place en Afrique de l'Ouest. Cependant, malgré les efforts des gouvernements et des organisations internationales, la jouissance du droit à l'alimentation reste au stade du vœu pour une bonne partie de la population. Cette deuxième partie se propose d'examiner les stratégies mises en œuvre pour renforcer ce droit fondamental, tout en analysant leurs insuffisances. Cette partie se décline en deux sous-parties : les politiques publiques nationales et régionales en faveur de la sécurité alimentaire(A) et le rôle des acteurs non-étatiques et des ONG dans la promotion du droit à l'alimentation(B).

### **A. Les politiques publiques nationales et régionales en faveur de la sécurité alimentaire**

En Afrique de l'Ouest, la lutte contre l'insécurité alimentaire est une priorité pour les gouvernements nationaux et les organisations sous-régionales telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), l'Autorité de développement intégré de la région du Liptako-Gourma (ALG). Malgré les efforts soutenus, la région reste l'une des plus vulnérables, en raison des multiples défis structurels tels que la pauvreté, les conflits et le changement climatique. Les réponses politiques sont ainsi devenues cruciales pour promouvoir le droit à l'alimentation<sup>43</sup>, garantir l'accès équitable aux ressources alimentaires, et assurer la résilience des systèmes agricoles.

#### ***1. Les initiatives nationales pour renforcer la sécurité alimentaire***

Chaque pays de la région ouest-africaine a développé des stratégies nationales visant à renforcer la sécurité alimentaire. Ces politiques sont souvent articulées autour de la modernisation de l'agriculture, de la réduction de la pauvreté et de l'amélioration de l'accès aux marchés pour les petits producteurs. Ainsi, au Niger, pays régulièrement frappé par des crises alimentaires successives, le gouvernement a mis en place plusieurs programmes nationaux pour répondre à l'insécurité alimentaire, notamment à travers l'initiative "**Les Nigériens Nourrissent les Nigériens**" ou initiative des 3N<sup>44</sup>. Cependant, ces politiques, bien que prometteuses, peinent à

---

<sup>43</sup> Vincent Pierre-Marie, *Le droit à l'alimentation*, Paris, P.U.F, Que sais-je?, 1996, p.14.

<sup>44</sup> Soufiyane Amadou, Nicola Cantoreggi et Ronald Jaubert, « Les Nigériens nourrissent les Nigériens : quelles perspectives pour les exploitations familiales ? », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 278 | Juillet-Décembre, mis en ligne le 01 janvier 2022, consulté le 07 avril 2025. URL : <http://journals.openedition.org/com/9282> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/com.9282>



atteindre toutes les populations vulnérables en raison de la faiblesse des infrastructures et de la mauvaise gestion des ressources. Le Niger reste dépendant de l'aide alimentaire internationale, et ce malgré les efforts de sécurisation des stocks alimentaires.

Le Programme national d'investissement agricole (PNIA), par exemple, est un cadre adopté par plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA), élaboré et adopté dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)<sup>45</sup>. Ce programme vise à augmenter les investissements dans l'agriculture afin d'accroître la productivité agricole et d'améliorer la sécurité alimentaire.

Au Mali, par exemple, on peut noter le PNIA dont la mise en œuvre a permis de promouvoir l'irrigation et l'agriculture durable, bien que son impact soit limité du fait des conflits dans le nord du pays<sup>46</sup>. De même, on peut signaler l'initiative riz lancée au cours de la campagne agricole 2008-2009 destinée à accroître la production rizicole et surtout, la création à partir de 2005 de banques de céréales auprès des communes par le Commissariat à la sécurité alimentaire dans le but de soulager la souffrance des populations en difficulté alimentaire<sup>47</sup>. Malheureusement la mauvaise gestion n'a pas permis la pérennisation de cette belle initiative.

Dans plusieurs pays, des programmes de subventions agricoles ont été introduits pour soutenir les petits producteurs et améliorer leur accès aux intrants agricoles tels que les engrais et les semences. Le Nigeria a mis en place des politiques similaires dans le cadre de la Politique agricole nationale (PAN), avec des résultats mitigés en raison de problèmes de corruption et de mauvaise gestion des subventions<sup>48</sup>. Toutefois, ces efforts ont contribué à stabiliser la production alimentaire dans certaines régions, même si les défis d'accessibilité et de durabilité persistent.

En plus des réformes agricoles, certains pays comme le Sénégal ont mis en place des politiques sociales ciblant directement les populations vulnérables. Le Programme national de bourses de sécurité familiale (PNBSF) au Sénégal est une initiative qui vise à fournir des transferts

---

<sup>45</sup> NEPAD, *Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA)*, 2013.

<sup>46</sup> FAO, *Country Programming Framework for Mali*, 2021.

<sup>47</sup> BARRO Alhousseini « Les Politiques Publiques Agricoles au Mali : Entre Échecs Répétitifs et Opportunités » in Marius K. VODOUNNON TOTIN, *Politiques publiques agricoles et rôle des collectivités territoriales dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique : quels leviers de prospective ?*, Actes du colloque, Edition Département de Sociologie-Anthropologie de la FLASH-Adjarra, Novembre 2024

<sup>48</sup> A. OLAYINKA, *Agricultural Policies in Nigeria: Policy challenges and prospects*, 2020.



monétaires aux ménages les plus pauvres afin d'améliorer leur accès à la nourriture<sup>49</sup>. Bien que ce programme ait contribué à la réduction de l'insécurité alimentaire chez certains groupes, il n'a pas permis de résoudre les causes structurelles de la pauvreté alimentaire. Mieux, le Sénégal, de son côté, a enregistré des avancées notables grâce à l'adoption et la mise en oeuvre de politiques agricoles qui visent à garantir une meilleure sécurité alimentaire. Le Programme National d'Autosuffisance en Riz a été une initiative importante pour réduire la dépendance du pays aux importations alimentaires<sup>50</sup>. Cependant, les inégalités régionales et l'accès discriminatoire aux ressources continuent de poser des problèmes. Les populations rurales et les petits exploitants ont encore du mal à accéder aux crédits, aux semences, et aux technologies modernes, limitant leur capacité à accroître la productivité et la production agricoles.

## **2. Les politiques régionales : l'action coordonnée de la CEDEAO et d'autres organismes régionaux**

À l'échelle régionale, la CEDEAO a joué un rôle fondamental dans la coordination des politiques de sécurité alimentaire à travers la mise en place du Programme régional d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PRIASAN). Lancé en 2015, ce programme vise à renforcer la résilience des systèmes agricoles en Afrique de l'Ouest, en s'appuyant sur une approche intégrée qui englobe l'augmentation de la productivité agricole, la gestion des ressources naturelles et l'amélioration de l'accès au marché<sup>51</sup>. Une composante importante de cette initiative est l'appui à l'agriculture familiale et aux systèmes de protection sociale.

Le Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA), géré conjointement par la CEDEAO, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et d'autres partenaires, a également joué un rôle essentiel dans la surveillance de la sécurité alimentaire dans la région. Ce réseau produit régulièrement des rapports sur l'état de la sécurité alimentaire, permettant ainsi aux gouvernements et aux acteurs internationaux d'adopter des mesures adaptées et basées sur des données fiables<sup>52</sup>.

L'une des stratégies régionales les plus importantes est le Mécanisme régional de stockage alimentaire de la CEDEAO, qui vise à renforcer la capacité de la région à répondre aux crises alimentaires. En cas de pénurie alimentaire due à des chocs climatiques ou des conflits, ce

---

<sup>49</sup> République du Sénégal, *Programme national de bourses de sécurité familiale (PNBSF)*, Dakar, 2022.

<sup>50</sup> Ministère de l'Agriculture du Sénégal, *Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR)*, 2018.

<sup>51</sup> CEDEAO, *PRIASAN: Strengthening food security in West Africa*, Abuja, 2015.

<sup>52</sup> RPCA, *Food Security Outlook for West Africa*, 2023.



mécanisme permet aux pays membres de la CEDEAO de mobiliser rapidement des stocks alimentaires en faveur des zones les plus touchées<sup>53</sup>. Ce système est une réponse aux crises alimentaires cycliques dans la région, comme celles survenues au Sahel en 2012 et 2018. Bien que cette initiative ait été largement saluée par les bénéficiaires, elle est restée dépendante des financements externes qui ne permettent pas d'en assurer la pérennité.

Malgré ces efforts, les politiques nationales et régionales souffrent de plusieurs faiblesses structurelles qui limitent leur efficacité. L'une des principales critiques formulées est liée à la gouvernance et à la coordination des actions des différents acteurs. En effet, les pays d'Afrique de l'Ouest sont confrontés à des difficultés de mise en œuvre des politiques publiques, souvent liés à la corruption, à la mauvaise gestion des ressources, et à la faiblesse des institutions étatiques<sup>54</sup>. De plus, les conflits internes et l'instabilité politique entravent la capacité des gouvernements à appliquer des réformes structurelles durables.

Sur le plan régional, la CEDEAO et d'autres organismes font face à des défis financiers et logistiques qui limitent l'impact de leurs interventions. Le financement des initiatives comme le PRIASAN et le mécanisme de stockage alimentaire dépend en grande partie de l'aide internationale, ce qui pose la question de la durabilité des programmes<sup>55</sup>. En outre, la fragmentation des marchés régionaux et l'absence de politiques commerciales harmonisées compliquent l'intégration régionale et rendent difficiles le transport et la distribution des produits alimentaires de part et d'autre des frontières.

Enfin, bien que les politiques agricoles aient permis d'améliorer la productivité dans certaines zones, elles ne traitent pas toujours les causes structurelles de l'insécurité alimentaire, telles que les inégalités d'accès aux terres et aux ressources naturelles, ainsi que l'impact du changement climatique<sup>56</sup>. Ces facteurs nécessitent une approche plus intégrée qui combine la réforme foncière, la protection de l'environnement, et l'adaptation au changement climatique. Ainsi, en 1981, Amartya Sen démontra que les difficultés d'accès à la nourriture que rencontrent les populations peuvent aussi bien être le fait de l'insuffisance de nourriture que résulter de politiques publiques inadaptées<sup>57</sup>.

---

<sup>53</sup> CEDEAO, *Regional Food Security Reserve*, 2019.

<sup>54</sup> T. MKANDAWIRE., *State-Building and Governance in West Africa*, CODESRIA, 2021.

<sup>55</sup> OECD, *Food Security and Financial Challenges in Africa*, 2022.

<sup>56</sup> IPCC, *Climate Change and Food Security in West Africa*, 2020.

<sup>57</sup> A.K.Sen, *Poverty and Famines. An Essay on Entitlement and Deprivation*, 1981



Les politiques publiques nationales et régionales en Afrique de l'Ouest représentent des avancées importantes dans la lutte contre l'insécurité alimentaire. Cependant, les défis de gouvernance, de financement et d'adaptation aux contextes spécifiques limitent leur impact. La coopération sous-régionale à travers l'AES, l'OMVS, l'UEMOA pourrait utilement contribuer à combler les lacunes du dispositif de sécurité alimentaire existant.

## **B. Le rôle des acteurs non-étatiques et des ONG dans la promotion du droit à l'alimentation**

Dans un contexte où les États ouest-africains peinent à garantir l'accès équitable à la nourriture, les acteurs non-étatiques et les organisations non gouvernementales (ONG) jouent un rôle crucial dans la promotion du droit à l'alimentation. Ces acteurs, qu'ils soient locaux ou internationaux, apportent une aide précieuse à travers des actions de terrain, des campagnes de sensibilisation, et des initiatives de plaidoyer. Ils interviennent à différents niveaux pour combler les lacunes des politiques publiques et pour promouvoir la sécurité alimentaire dans une région souvent touchée par des crises humanitaires dues à des conflits et aux changements climatiques.

### *1. Les OI et ONG internationales : des acteurs (douteux) dans la réponse aux crises alimentaires*

Les OI et ONG internationales, telles que Oxfam, Action contre la Faim (ACF) et le Programme alimentaire mondial (PAM), sont des acteurs majeurs dans la lutte contre l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. Elles interviennent souvent dans des situations d'urgence, notamment lors de crises humanitaires liées aux conflits armés ou aux catastrophes naturelles, fournissant une aide alimentaire directe aux populations les plus vulnérables<sup>58</sup>. Par exemple, au Sahel, région particulièrement touchée par la sécheresse et les conflits (préciser la période), Action contre la Faim a joué un rôle essentiel en fournissant des rations alimentaires d'urgence et en soutenant les systèmes de production agricole locaux<sup>59</sup>.

Les OI et ONG internationales participent également au renforcement des capacités des communautés locales pour les rendre plus résilientes face aux crises alimentaires. Cela inclut des programmes d'amélioration des pratiques agricoles, de gestion des ressources en eau, et de promotion de l'agriculture durable. L'initiative "Système d'Alerte Précoce et de Réaction Rapide aux Crises Alimentaires", soutenue par plusieurs ONG internationales en collaboration

---

<sup>58</sup> Action contre la Faim, *Food Security in Sahel: Emergency Response Report*, 2022.

<sup>59</sup> Oxfam, *West Africa Food Crisis: Humanitarian Response*, 2023.



avec des agences régionales comme la CEDEAO, est un exemple notable d'effort coordonné visant à prévenir les pénuries alimentaires grâce à un système de surveillance avancé<sup>60</sup>.

En plus de la fourniture d'aide directe, ces OI et ONG jouent un rôle de plaidoyer pour influencer les politiques publiques et attirer l'attention internationale sur la situation alimentaire critique de la région. Elles exercent une pression sur les gouvernements et les bailleurs de fonds internationaux pour renforcer leur engagement en matière de sécurité alimentaire. Les campagnes menées par Oxfam contre les inégalités alimentaires et pour un accès équitable aux ressources agricoles en Afrique de l'Ouest ont suscité un intérêt mondial sur ces questions et mobilisé des financements pour les programmes de lutte contre la faim<sup>61</sup>.

Malheureusement, leurs interventions ont parfois donné la fâcheuse impression d'une ingérence des pays donateurs dans les cas de conflits internes. Aussi, doivent-elles, soit donner des gages d'une liberté d'action, soit sous-traiter avec des acteurs locaux identifiés de commun accord avec l'Etat d'accueil.

## ***2. Les organisations locales et la société civile : moteurs du changement durable***

Au-delà des ONG internationales, les organisations locales et les acteurs de la société civile jouent un rôle fondamental<sup>62</sup> dans la promotion du droit à l'alimentation en Afrique de l'Ouest. Ces acteurs, profondément ancrés dans les communautés locales, ont une meilleure connaissance des réalités et des besoins spécifiques des populations. Leur proximité avec les communautés leur permet de mener des actions plus adaptées et d'agir là où les gouvernements, OI et ONG internationales ne peuvent intervenir efficacement.

Les coopératives agricoles locales sont des exemples emblématiques de la manière dont les acteurs non-étatiques peuvent soutenir directement la production alimentaire. En renforçant les capacités des petits producteurs, ces coopératives contribuent à améliorer l'accès aux marchés et à accroître la résilience des exploitations agricoles face aux chocs externes<sup>63</sup>. Au Burkina Faso, des associations paysannes comme la Confédération Paysanne du Faso ont permis à de nombreuses familles de petites exploitations de bénéficier de formations sur les techniques

---

<sup>60</sup> CEDEAO, *Système d'Alerte Précoce et de Réaction Rapide aux Crises Alimentaires*, Abuja, 2021.

<sup>61</sup> Oxfam, *Campaign for Food Security in West Africa: Inequalities in Access to Resources*, 2021.

<sup>62</sup> Augustin Loada et Ornella Moderan, « Le rôle de la société civile dans la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité », in Ornella Moderan (dir.), *Boîte à Outils pour la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest* (Genève : DCAF, 2015).

<sup>63</sup> FAO, *Strengthening Smallholder Farmers' Cooperatives in West Africa*, 2020.



agricoles durables, tout en facilitant leur accès aux semences et aux engrais grâce à des mécanismes de microfinance<sup>64</sup>.

Par ailleurs, les organisations de défense des droits de l'homme sont également très actives dans la promotion du droit à l'alimentation en tant que droit fondamental. Ces organisations mènent des campagnes pour sensibiliser les populations locales à leurs droits, notamment dans les régions rurales où l'accès à l'information est souvent limité. Elles agissent comme des porte-parole pour dénoncer les inégalités d'accès aux ressources agricoles et la marginalisation des communautés vulnérables, notamment les femmes et les enfants, souvent les premières victimes de la malnutrition<sup>65</sup>.

En outre, les ONG locales jouent un rôle clé dans le plaidoyer pour des réformes politiques<sup>66</sup> et juridiques qui permettent d'améliorer la gouvernance foncière et de garantir un accès équitable aux ressources naturelles. Par exemple, l'ONG Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) milite pour la sécurisation des droits fonciers des petits producteurs, un facteur déterminant pour renforcer la sécurité alimentaire<sup>67</sup>.

Malgré leur rôle crucial, les acteurs non-étatiques et les ONG sont confrontés à plusieurs défis qui limitent leur impact. Tout d'abord, les ONG locales manquent souvent de ressources financières et techniques pour mettre en œuvre des actions à grande échelle. Leur dépendance vis-à-vis des financements étrangers limite leur capacité à assurer la durabilité de leurs projets, en particulier dans les contextes où les crises humanitaires persistent<sup>68</sup>.

De plus, les rivalités entre les acteurs étatiques et non-étatiques peuvent constituer un obstacle à la coopération nécessaire pour une réponse efficace à l'insécurité alimentaire. Les gouvernements locaux perçoivent parfois les interventions des ONG comme une remise en cause de leur autorité, ce qui complique les collaborations sur le terrain<sup>69</sup>.

---

<sup>64</sup> La Confédération Paysanne du Faso, *Report on Smallholder Farming and Access to Resources in Burkina Faso*, 2022.

<sup>65</sup> Amnesty International, *Right to Food as a Fundamental Human Right: Focus on West Africa*, 2021.

<sup>66</sup> Thomas Richard Davies, "La transformation des ONG internationales et leurs effets sur l'aide au développement", *International Development Policy | Revue internationale de politique de développement* [Online], 3 | 2012, Online since 03 April 2012, connection on 08 April 2025. URL: <http://journals.openedition.org/poldev/949>; DOI: <https://doi.org/10.4000/poldev.949>

<sup>67</sup> ROPPA, *Land Rights and Food Security in West Africa*, 2020.

<sup>68</sup> OECD, *Financing Challenges for NGOs in Africa*, 2021.

<sup>69</sup> T. Mkandawire, *Governance and Civil Society in Africa*, CODESRIA, 2021.



Enfin, la coordination entre les différentes ONG et les gouvernements demeure un défi. Bien que des initiatives régionales comme le RPCA tentent de renforcer cette coordination, l'absence de structures solides et de mécanismes de suivi rend difficile une réponse collective efficace. Les chevauchements d'initiatives et les divergences d'approches nuisent à l'efficacité globale des actions menées sur le terrain<sup>70</sup>.

Les acteurs non-étatiques et les ONG jouent un rôle indispensable dans la promotion du droit à l'alimentation en Afrique de l'Ouest, en apportant des solutions concrètes aux problèmes d'insécurité alimentaire, que ce soit à travers l'aide humanitaire, le renforcement des capacités locales, ou le plaidoyer pour des réformes politiques. Malheureusement, ils sont confrontés à des difficultés structurelles et financières qui appellent à une synergie d'action des différents intervenants pour garantir aux populations une sécurité alimentaire durable dans la région.

## Conclusion

Reconnu comme un droit humain fondamental par des normes internationales le droit à l'alimentation revêt une importance cruciale dans l'espace ouest africain espace caractérisé par des inégalités socio-économiques profondes, une instabilité politique chronique, et des impacts croissants du changement climatique. Bien que de nombreuses initiatives aient été mises en œuvre pour garantir ce droit, l'accessibilité équitable aux ressources alimentaires reste un défi majeur. L'on a compris depuis longtemps que les causes de l'insécurité alimentaire dans cette région sont à la fois structurelles, environnementales et politiques.

Les inégalités sociales et économiques complexifie considérablement le problème. L'accès discriminatoire aux ressources, notamment la terre et l'eau, est souvent le résultat de rapports de force historiques et de politiques foncières qui privilégient les élites et marginalisent les petits producteurs. Les populations les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les populations rurales, sont les premières touchées par la malnutrition.

En parallèle, les conflits armés et l'instabilité politique qui secouent certaines parties de l'Afrique de l'Ouest, comme le Sahel, réduisent considérablement l'accès des populations aux produits alimentaires. Les déplacements massifs de populations, la destruction des moyens de subsistance et l'interruption des chaînes d'approvisionnement alimentaires accentuent les crises alimentaires. À cela s'ajoute le changement climatique, qui menace les systèmes traditionnels

---

<sup>70</sup> CEDEAO, *Regional Coordination for Food Security in West Africa: The Role of NGOs*, 2022.



de production agricole par des phénomènes récurrents de sécheresse, d'inondations et de dégradation des sols.

Face à ces défis, les réponses politiques et institutionnelles, bien que louables, restent insuffisantes pour garantir pleinement l'effectivité du droit à l'alimentation. Les politiques publiques nationales et régionales ont certes enregistré des avancées en matière de sécurité alimentaire, notamment à travers des programmes d'investissement agricole, des réformes foncières et des initiatives de protection sociale mais ces acquis restent fragiles à cause des problèmes de gouvernance, de corruption, et de faiblesse institutionnelle.

Dans ce contexte, l'action des acteurs non-étatiques et des ONG est salutaire en ce qu'elle vient combler les lacunes des politiques publiques. Les interventions de ces derniers, à travers l'aide humanitaire, la promotion de l'agriculture durable, et le plaidoyer pour des réformes politiques, sont indispensables pour lutter contre l'insécurité alimentaire à la condition qu'ils parviennent à surmonter les défis relatifs au financement durable et à une mise en synergie de leur savoir-faire avec celui des gouvernements locaux.

## Références

Action contre la Faim, Food Security in Sahel: Emergency Response Report, 2022.

Amadou Mouftaou Sanni, Amadou Oumarou, Benjamin Sultan, Mame Arame Soumaré, Richard Lalou, Les sociétés rurales face aux changements climatiques et environnementaux en Afrique de l'Ouest. France, IRD Éditions, 2017.

Amnesty International, Right to Food as a Fundamental Human Right: Focus on West Africa, 2021.

Augustin Loada et Ornella Moderan, « Le rôle de la société civile dans la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité », in Ornella Moderan (dir.), *Boîte à Outils pour la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest* (Genève : DCAF, 2015).

Banque Mondiale, Poverty and Shared Prosperity 2022: Correcting Course, Washington, D.C., 2022.



BARRO Alhousseini « Les Politiques Publiques Agricoles au Mali : Entre Échecs Répétitifs et Opportunités » in Marius K. VODOUNNON TOTIN, Politiques publiques agricoles et rôle des collectivités territoriales dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique : quels leviers de prospective ? , Actes du colloque, Edition Département de Sociologie-Anthropologie de la FLASH-Adjarra, Novembre 2024

Barro, Alhousseini, Right to food in sub-saharan africa and international policies, These, Université de Marmara, 2019.

Bertrand Deveaud et Bertrand Lemmenicier, L'OMS : bateau ivre de la santé publique : les dérives et les échecs de l'agence des Nations unies, L'Harmattan, Paris, 1997.

Borras Jr, Saturnino M. et al., Land Grabbing in Latin America and the Caribbean, 2012.

Brunel Sylvie, L'Afrique, un continent en réserve de développement, Bréal, éd. Julie Cabanne, 2004, p.34 et ss.

CEDEAO, PRIASAN: Strengthening food security in West Africa, Abuja, 2015.

CEDEAO, Regional Coordination for Food Security in West Africa: The Role of NGOs, 2022.

CEDEAO, Regional Food Security Reserve, 2019.

CEDEAO, Système d'Alerte Précoce et de Réaction Rapide aux Crises Alimentaires, Abuja, 2021.

Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, 1981, art. 24.

Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Observation générale no 12, Le droit à une alimentation suffisante, 1999.

Cotula, Lorenzo, The Great African Land Grab? Agricultural Investments and the Global Food System, Zed Books, 2013.

De Haan, Cees, Livestock, Environment and Development in the Sahel, World Bank, 2019.

Deere, Carmen Diana, Empowering Women: Land and Property Rights in Latin America, University of Pittsburgh Press, 2001.

FAO, Africa's Changing Landscape: Securing food security in the face of climate change, 2021.

FAO, Country Programming Framework for Mali, 2021.

FAO, Empowering rural women for food security and nutrition, 2020.

FAO, Food Security and Conflict in Africa, Rome, 2020.

FAO, Strengthening Smallholder Farmers' Cooperatives in West Africa, 2020.

FAO, The role of women in agriculture, 2011.



- FAO, The State of Food Security and Nutrition in the World 2022, Rome, 2022.
- FAO, The State of Food Security and Nutrition in the World 2023, Rome, 2023.
- International Crisis Group, Africa's Crises of Instability, Rapport 2022.
- IPCC, Climate Change and Armed Conflict: Vulnerability of African States, 2021.
- IPCC, Climate Change and Food Security in West Africa, 2020.
- Jean Suret-Canale, Marie-Françoise Durand, La faim, éditions Messidor/La Frarndole, Paris, 1987, p.7.
- Jean-Paul Minvielle, « Sécurité alimentaire et sécurité humaine : Convergence et complémentarité des approches », in : N. Stäuble Tercier et B. Sottas, 2000
- Jean, ZIEGLER. *Destruction massive: Géopolitique de la faim*, Seuil, 2011.
- Keita, Kalifa, Conflict and Conflict Resolution in the Sahel, US Army War College, 2021.
- La Confédération Paysanne du Faso, Report on Smallholder Farming and Access to Resources in Burkina Faso, 2022.
- Luca Payne, The Human Faces of the Hunger Problem, in Howard Law Journal, vol.30, 1987, p.285- 295.
- Mkandawire, T., Governance and Civil Society in Africa, CODESRIA, 2021.
- Mkandawire, T., State-Building and Governance in West Africa, CODESRIA, 2021.
- Mkandawire, Thandika. State-Building in Africa: A New Scramble? CODESRIA, 2020.
- NEPAD, Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA), 2013.
- Niang, Isabelle, et al. "Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability: Part B: Regional Aspects." Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC), 2014.
- Niang, Isabelle, et al., "Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability", IPCC Report, 2014.
- OECD, Financing Challenges for NGOs in Africa, 2021.
- OECD, Food Security and Financial Challenges in Africa, 2022.
- OECD, The Sahel and West Africa: Global Security Challenges, 2019.
- Olayinka, A., Agricultural Policies in Nigeria: Policy challenges and prospects, 2020.
- Oxfam, Campaign for Food Security in West Africa: Inequalities in Access to Resources, 2021.
- Oxfam, West Africa Food Crisis: Humanitarian Response, 2023.
- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), 1966, art. 11.



- PAM, Hunger Hotspots: FAO-WFP early warnings on acute food insecurity, 2023.
- République du Sénégal, Programme national de bourses de sécurité familiale (PNBSF), Dakar, 2022.
- ROPPA, Land Rights and Food Security in West Africa, 2020.
- RPCA, Food Security Outlook for West Africa, 2023.
- Soma, Abdoulaye, Droit de l'homme à l'alimentation et sécurité alimentaire en Afrique, Zürich, Schulthess Verlag, 2010, 586 pages
- Soufiyane Amadou, Nicola Cantoreggi et Ronald Jaubert, « Les Nigériens nourrissent les Nigériens : quelles perspectives pour les exploitations familiales ? », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 278 | Juillet-Décembre, mis en ligne le 01 janvier 2022, consulté le 07 avril 2025. URL :<http://journals.openedition.org/com/9282> ; DOI <https://doi.org/10.4000/com.9282>
- Thomas Richard Davies, “La transformation des ONG internationales et leurs effets sur l’aide au développement”, *International Development Policy / Revue internationale de politique de développement* [Online], 3 | 2012, Online since 03 April 2012, connection on 08 April 2025. URL:<http://journals.openedition.org/poldev/949>; DOI:[doi.org/10.4000/poldev.949](https://doi.org/10.4000/poldev.949)
- UNECA, Economic Report on Africa 2021, Addis Ababa, 2021.
- UNEP, Climate Change and Coastal Vulnerability in West Africa, 2021.
- UNHCR, Global Trends: Forced Displacement in 2021, 2022.
- UNICEF, Malnutrition in West Africa: A Crisis that Cannot Wait, 2021.
- UNICEF, State of the World's Children 2020: Children, Food and Nutrition, New York, 2020.
- Vincent Pierre-Marie, Le droit à l'alimentation, Paris, P.U.F, Que sais-je?, 1996, p.14.
- WHO, Global Nutrition Report 2020, Geneva, 2020.
- World Bank, The Challenge of Sahelian Desertification, 2020.
- Ziegler Jean, Le droit à l'alimentation, Mille et une nuits, Fayard, 2003,